

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-deux, le 20 septembre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 14/09/2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 42 Nombre de suffrages exprimés : 47 Votes Pour : 47 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Budget Ordures Ménagères – Décision Modificative n° 2 N° 2022-79
--	---

Présents (42) : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, ESTRADÉ Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, GIRON Julienne, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, ROBIN Isabelle, BRUN Didier, AIZIER Philippe, NARS Aline, SALAT Jacques, BEYRIE Maryse, CASCARRE Victor, MILLET Michel.

Absents (15) : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, DUBERNARD Alain (excusé), BALAGNA Patrice (excusé), GAY Eric, ACCHINI Nicole (excusée), HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, BOURREC Christophe, FORTINE Didier.

Procurations (5) :

- DUNAN Anne à DESMARAIS Nadine
- LACAZE Noël à PELIEU Michel
- DARAN René à SALAT Jacques
- MIR André à AIZIER Philippe
- DELOM Christian à BEYRIE Maryse

Mme MALERE a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président expose la nécessité d'une décision modificative sur le budget ordures ménagères pour annuler les amortissements effectués en 2021 concernant le camion cédé en juin dernier (pôle Louron), en effet lors du transfert du bien en 2017 de l'ex CCVL les amortissements ne se sont pas transférés sur Hélios (bug du système), pour un montant de 2 325€.

SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Désignation	Total Budget	+/-	Nouveau total
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES					
023	023	Virement à la section d'investissement	71 961,24€	+2 325,00 €	74 286,24 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES					
042	7811	Reprise sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	+ 2 325,00 €	+ 2 325,00 €

SUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Désignation	Total Budget	+/-	Nouveau total
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES					
040	28182	Immobilisations matériel de transport	0,00 €	+ 2 325,00 €	+ 2 325,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES					
021	021	Virement à la section de fonctionnement	71 961,24€	+2 325,00 €	74 286,24 €

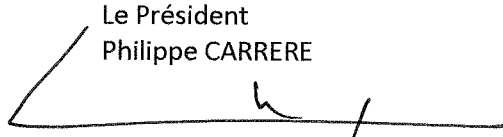
Monsieur le Président demande aux conseillers communautaires d'approuver cette proposition.

Après en avoir délibéré et, **à l'unanimité**, des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- Approuve la proposition de modification des inscriptions budgétaires telles que présentées par Monsieur le Président,
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE


COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU